Régime minceur à 180 millions

FINANCES PUBLIQUES

Le Programme d'équilibre des finances de l'Etat du Valais se met en place. Quatre groupes d'analyse sont chargés de trouver 180 millions d'économies ou de recettes nouvelles. Sans tabou, mais sans licenciement.

PAR **JEAN-YVES GABBUD** / PHOTO **SACHA BITTEL**



Une délégation du Conseil d'Etat a été désignée pour mener à bien le Programme d'équilibre des finances cantonales. Elle est composée de Franziska Biner, de Christophe Darbellay et de Mathias Reynard.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais nous n'avons pas le choix. L'objectif a été fixé après une analyse rigoureuse», assure la conseillère d'Etat valaisanne responsable des finances, Franziska Biner. Si rien n'est entrepris, il manquera 200 millions dans les caisses de l'Etat du Valais en 2030. Au moins. Pour autant que le meilleur des scénarios possibles se concrétise.

Pour éviter cette situation, le Conseil d'Etat a lancé le Programme d'équilibre des finances cantonales, le PEF. L'objectif consiste à trouver 180 millions dans les finances étatiques, sur 5 milliards de dépenses. Il s'agira d'économies ou de recettes nouvelles.

Les premières mesures, estimées à 120 millions de francs, doivent arriver sur la table rapidement, puisqu'elles seront déjà intégrées dans le budget 2028 de l'Etat. Pour aller vite, ce sont des solutions dépendant du seul gouvernement et ne nécessitant pas d'adaptation législative qui seront adoptées dans un premier temps.

Des dizaines de millions de dépenses à venir

Un des éléments qui posent souci au Conseil d'Etat et l'ont poussé à agir sont les nouvelles dépenses ou un tassement des recettes déjà programmées, auxquelles il ne sera pas possible d'échapper.

> Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais nous n'avons pas le choix. L'objectif a été fixé après une analyse rigoureuse."
>
> **FRANZISKA BINER**
> CONSEILLÈRE D'ÉTAT
> RESPONSABLE DES FINANCES

Elles ont pour nom allègement des primes d'assurance maladie (+45 millions), financement des prestations hospitalières (+70 millions), suppression de l'imposition de la valeur locative (-38 millions d'entrées), etc. Sans oublier l'impact sur le Valais du programme d'allègement des finances fédérales.

Globalement, les caisses de l'Etat vont rapidement se retrouver avec 200 millions en moins par rapport au budget 2027, pour lequel il a déjà fallu procéder à des priorisations des dépenses pour conserver des chiffres noirs.

Tous les domaines de l'Etat seront analysés

Pour mettre en place le PEF, une délégation du Conseil d'Etat a été désignée. Elle sera présidée par Franziska Biner et comprend ses collègues Mathias Reynard et Christophe Darbellay.

Sous sa conduite, quatre groupes d'analyse vont se pencher chacun sur un domaine particulier: les subventions (1,9 milliard), la politique du personnel et la sous-traitance (1,1 milliard), les revenus fiscaux et parafiscaux (1,8 milliard) et les investissements (130 millions).

Dans ces groupes, il y aura des représentants de l'Etat, du Grand Conseil, des communes, des partenaires sociaux ainsi que des experts externes. Pour atteindre l'objectif de 180 millions de mesures, ils devront faire des propositions portant sur 270 millions, pour que le Conseil d'Etat puisse ensuite trancher.

> Nous n'avons pas de tabou."
>
> **CHRISTOPHE DARBELLAY**
> PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT

Les salaires actuels pas touchés

«Nous n'avons pas de tabou», assure le président du gouvernement, Christophe Darbellay. Tous les services de l'Etat, toutes les institutions paraétatiques sont concernées par le PEF, même la répartition des tâches avec les communes sera passée sous la loupe.

Pas de tabou, par contre, une ligne rouge a été fixée. Il n'y aura pas de licenciement et il ne sera pas touché aux salaires actuels de la fonction publique.

Même une hausse de la fiscalité n'est pas exclue, mais elle semble politiquement difficile à obtenir, mis à part une compensation de la perte de la valeur locative. «Par contre, il y a une marge de manœuvre au niveau des émoluments (ndlr: la rémunération des prestations)», estime Christophe Darbellay. Certains n'ont pas été adaptés depuis des années, alors que le coût des prestations étatiques a augmenté.

Une démarche qui se veut consensuelle

Le chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Mathias Reynard, met le doigt sur l'impact que les mesures d'économie auront sur les Valaisannes et les Valaisans, au moment où les besoins augmentent, notamment avec une population vieillissante.

«Derrière les chiffres, il y a des malades, des jeunes en formation, des enfants en difficulté.» Pour lui, il est important qu'il y ait une symétrie des efforts et que ceux-ci soient répartis en fonction des moyens de chacun. Pas question de couper un maximum dans les subventions et de faire supporter l'effort à ceux qui dépendent le plus du soutien étatique.

> Derrière les chiffres, il y a des malades, des jeunes en formation, des enfants en difficulté."
>
> **MATHIAS REYNARD**
> CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA CULTURE

De son côté, Christophe Darbellay souhaite que «la démarche soit la plus consensuelle possible». Reste à savoir si le consensus restera d'actualité lorsqu'il sera question de coupes concrètes.

PUBLICITÉ

